



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Nouveau Plan d'action pour les langues officielles**

**Ottawa, le 23 juin 2008** – C'est avec enthousiasme que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) a accueilli l'annonce faite par l'honorable Josée Verner, ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles et ministre de la Francophonie, du nouveau plan d'action pour les langues officielles intitulé *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013, Agir pour l'avenir*. « Nous sommes heureux de constater que le gouvernement s'est à nouveau engagé à soutenir les communautés francophones en milieu minoritaire et nous sommes prêts à collaborer avec les instances gouvernementales afin que ce plan d'action se concrétise avec le plus de retombées positives possibles sur nos conseils scolaires partout au Canada. » a déclaré M. Ernest Thibodeau, président de la FNCSF.

Le nouveau plan d'action consacrera quelque 280 M\$ sur 5 ans à l'enseignement dans la langue de la minorité, ce qui représente une hausse de 34 % par rapport au plan précédent qui prend fin cette année. Toutefois, cette hausse est la plus basse accordée aux programmes existants de Patrimoine canadien. Par exemple, l'enveloppe consacrée au programme de moniteurs de langues officielles connaît une hausse de 74 %, alors que le soutien à l'enseignement de la langue seconde a augmenté de 39 %. « Quand on songe aux avantages multiples et durables que procure aux élèves en milieu minoritaire l'enseignement dans leur langue maternelle, nous ne pouvons que nous questionner sur les critères qui ont présidé à de tels choix. » a précisé M. Thibodeau.

Par ailleurs, la FNCSF se consacre à la mise en œuvre d'un plan pluriannuel adopté lors de son Sommet en éducation tenu en 2005 et soutenu par tous les intervenants du milieu. Pour faire avancer les dossiers, il est important de pouvoir compter sur un organisme dont la santé financière est assurée, ce qui n'est malheureusement pas le cas à la FNCSF. « À chaque année, nous devons faire des compromis et jongler avec le peu de fonds disponibles pour assurer la coordination et le suivi des dossiers » a commenté M. Marc-André Charlebois, directeur général de la FNCSF. « Reste à voir comment les fonds consacrés à l'enseignement dans la langue de la minorité seront répartis à l'intérieur de l'enveloppe, » a-t-il ajouté. « Nous avons fait part à M. Bernard Lord, lors de la consultation qu'il a menée et qui devait servir d'assise au nouveau plan d'action, de la nécessité de bien soutenir des organismes comme le nôtre, dont l'existence même est menacée à chaque détour » a-t-il conclu.

La FNCSF s'emploiera, dans les mois à venir, à prioriser ses dossiers afin de soumettre au gouvernement une demande de soutien qui lui permettra d'assurer sa pérennité et de réaliser ses projets, seul gage de succès dans l'atteinte de ses objectifs visant à faire rayonner, au moyen de l'éducation, la langue et la culture françaises partout au pays.

*Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme à but non lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens partout au Canada. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils et de représenter les intérêts de ceux-ci auprès de diverses instances nationales.*

-30-

Renseignements : Marc-André Charlebois, directeur général de la FNCSF  
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : macharlebois@bellnet.ca